

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidation
	Papier et carton de toute sorte, n.d.:		
19700-5	Papier kraft, non blanchi, n.d., ni coupé en fonction de dimensions ou de formes précises, ni imprégné, ni couché, ni gaufré, ni réglé, ni doublé, ni imprimé, ni de fantaisie	15 p.c.	4 p.c.
19700-6	Papier crépon, n.d., en rouleaux, non coupé en fonction de dimensions ou de forme précises, ni imprimé, ni gaufré, ni de fantaisie	15 p.c.	6.5 p.c.
19702-1	Papier isolant pour câbles électriques, n.d.	15 p.c.	2.5 p.c.
19710-1	Papier d'emballage de toute sorte, non collé, ni couché, ni gaufré, n.d.	15 p.c.	9.2 p.c.
19710-2	Papier d'emballage, non blanchi, non collé, ni imprimé, ni couché, ni gaufré, en rouleaux, ni coupé en fonction de dimensions ou de formes précises	15 p.c.	En fr.
19715-1	Papier à cigarettes, non gommé, en rouleaux	15 p.c.	6.5 p.c.
19720-1	Papier à cigarettes, non gommé, en feuilles d'au moins trente-deux pouces carrés	15 p.c.	6.5 p.c.
19725-1	Papier de soie, non couché, ni imprégné, importé par les fabricants de stencils pour duplicateurs et devant servir exclusivement à la fabrication de ces stencils dans leurs propres fabriques	7½ p.c.	1 p.c.
19730-1	Papier isolant pour câble électrique, d'une épaisseur d'au plus .0045 de pouce et papier mousseline pour condensateur	7½ p.c.	2.5 p.c.
19735-1	Papier de soie, évalué à au moins quarante cents la livre, devant servir à la fabrication du papier carbone	15 p.c. (7½ p.c.)	6.5 p.c.
19740-1	Papier pouvant être soudé par la chaleur et destiné à la fabrication de sacs de thé	7½ p.c.	2 p.c.